

CHARTRE D'ENGAGEMENT RECIPROQUE DES ASSOCIATIONS AFFILIÉES et de l'UFOLEP Gironde *Je m'affilie – Je m'engage*

Toute association affiliée au Comité départemental UFOLEP de la Gironde, **est de fait** (et par affinité) **affiliée à la Ligue de l'Enseignement**, Fédération de la Gironde.

La Ligue est un **mouvement laïque d'éducation populaire**, indépendant des partis, des syndicats, des Églises, groupements philosophiques et des diverses institutions, **militant** pour la **réalisation d'une authentique démocratie par la formation de l'homme et du citoyen**.

La Ligue est un **mouvement engagé** dans la **transformation sociale** pour plus d'égalité, de justice, de solidarité. Afin d'aider chaque individu à épanouir ses possibilités et ses compétences, à choisir librement ses formes de participation à l'évolution des structures sociales Elle est donc concernée par la lutte contre les inégalités, l'injustice et toutes les formes d'exclusion.

S'affilier à l'UFOLEP permet à l'association :

- ✓ D'être membre de la 1ère fédération affinitaire et multisports de France ;
- ✓ De pouvoir proposer à ses adhérents la prise d'une licence multisports ;
- ✓ De pouvoir bénéficier d'une assurance en responsabilité civile pour elle-même (*dans le respect des règles d'adhésions*) ;
- ✓ De pouvoir proposer à ses adhérents une assurance individuelle accident ;
- ✓ De pouvoir rentrer dans le processus de labélisation UFOLEP (*charte de qualité du fonctionnement statutaire, administratif et sportif de l'association*) ;
- ✓ De pouvoir inscrire sur les calendriers officiels de l'UFOLEP, la ou les manifestations qu'elle organise ;
- ✓ De pouvoir bénéficier d'un agrément officiel auprès de la Jeunesse et des Sports pour les demandes de subventions (*démarches à effectuer auprès des services de l'état*) ;
- ✓ De pouvoir bénéficier de conseils et de formations pour le fonctionnement administratif et sportif de l'association, de formation PSC1 ;
- ✓ De pouvoir bénéficier de l'appui du centre de ressource à la vie associative de la Ligue 33.

S'affilier à l'UFOLEP c'est s'engager à :

- ✓ **Respecter et encourager** les valeurs éthiques et sportives de l'UFOLEP et de la Ligue de l'Enseignement ;
- ✓ **Affirmer** son appartenance à l'UFOLEP Gironde et contribuer à son rayonnement ;
- ✓ **Respecter et faire respecter** les Statuts, le Règlement Intérieur ainsi que les Règlements Administratifs et Sportifs de l'UFOLEP 33 ;
- ✓ **Licencier** tous ses adhérents ;
- ✓ **Inscrire** les épreuves sportives dans les différents calendriers départementaux ;
- ✓ **Etre présent** (ou représenté) à l'Assemblée générale départementale ;
- ✓ **Participer**, à hauteur de ses possibilités, au fonctionnement du comité à travers les Commissions techniques ;

Je soussigné, _____
Président(e) de l'association _____

Atteste avoir **pris connaissance**, ainsi que les responsables de mon association, de la Charte des Associations de l'UFOLEP – Ligue de l'Enseignement ;

M'engage à la respecter, la faire respecter et la diffuser auprès de mes adhérents.

Fait à _____ le _____

Signature et cachet de l'association

Signature et cachet du président
De l'UFOLEP Gironde